

Educateur Spécialisé

Document réalisé par la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr)

avec la collaboration de professionnels

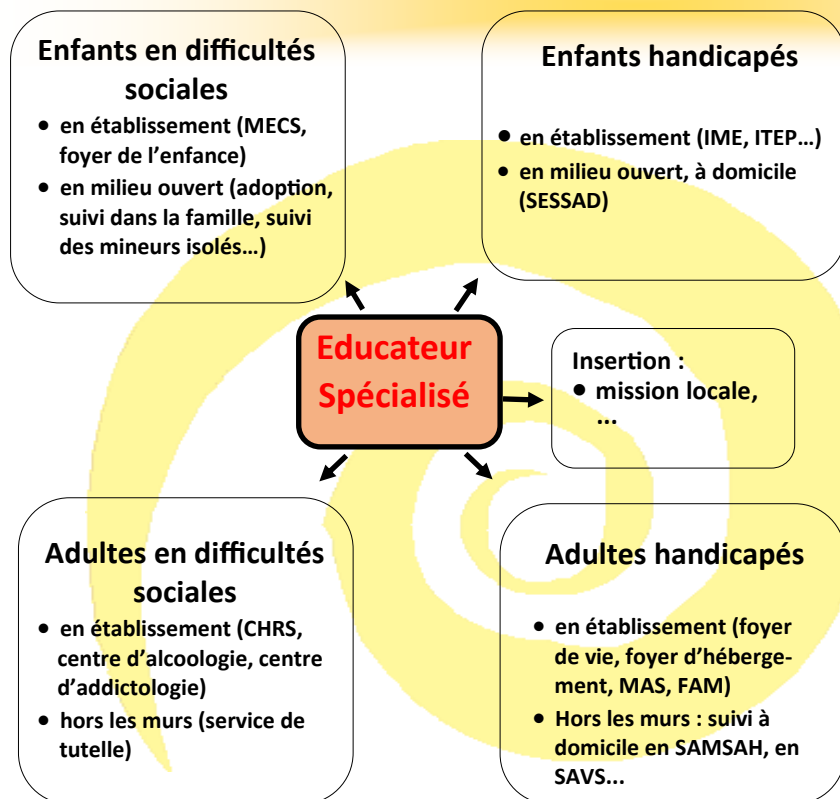
Mise à jour en 2023

Fonctions

Un éducateur spécialisé est un travailleur social aux multiples facettes. Selon la structure dans laquelle il exerce, ses fonctions et ses missions varient pour s'adapter au public accueilli. Il peut, en effet, intervenir auprès de personnes de tout âge (enfants, adolescents, adultes) qui souffrent d'un handicap (physique ou mental), de troubles du comportement, d'isolement, de problèmes familiaux, de difficultés professionnelles... Son rôle est de les accompagner vers une meilleure autonomie et de favoriser leur insertion dans la société.

Table des Matières

- **Fonctions**..... [p1](#)
- **Conditions de travail**... [p7](#)
- **Marché du travail**..... [p8](#)
- **Formation**.....[p10](#)



Paroles de Professionnels

Corinne, éducatrice spécialisée

Corinne cumule deux mi-temps, l'un consacré à l'adoption et l'autre à l'ASEF (Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille).

L'adoption

Toute personne souhaitant adopter un enfant doit d'abord obtenir un agrément du Conseil Général. Et c'est à ce moment-là qu'intervient Corinne. Elle mène une "investigation en vue d'agrément". "Je rédige un écrit où je donne les aspects positifs et les questions que pose l'éventualité d'une adoption. Cet écrit est remis, avec celui d'un psychologue, à une commission d'agrément qui rend alors un avis qui est transmis au Conseil Général. C'est le Conseil Général qui prend la décision d'accorder ou non l'agrément."

Au cours de son "investigation", Corinne rencontre les futurs parents, observe sur place les conditions de vie et d'accueil prévues... "Mon rôle est d'évaluer les capacités des personnes à pouvoir adopter un enfant. L'adoption n'est pas un processus anodin, c'est forcément plus compliqué que d'avoir un enfant naturel."

Evolution du métier

Le diplôme est devenu un Bac + 3, applicable depuis la rentrée 2019. Il concernera la promotion diplômée en 2021.

Cette validation à Bac +3 devrait renforcer l'évolution du métier vers des postes plus administratifs et d'encadrement, tendance déjà observée depuis plusieurs années, notamment dans les structures liées aux handicaps.

Educateur Spécialisé

auprès d'enfants et adolescents handicapés (trisomie, autisme, troubles Dys...)

Témoignage
de Quentin
P. 6

Fonctions :

L'éducateur élabore, au quotidien, des activités scolaires, périscolaires et d'éveil pour stimuler les enfants. Il tient compte de leur handicap et de leurs difficultés.

En établissement, travailler auprès d'enfants handicapés nécessite un très bon sens de l'observation. En effet, tous ne peuvent pas parler et l'éducateur spécialisé doit trouver un autre moyen pour communiquer avec eux. Il doit savoir interpréter les gestes, les mimiques et les regards de l'enfant.

Il peut aussi intervenir en SESSAD où il assure un suivi au domicile des enfants handicapés (trisomie, autisme, troubles Dys) : il travaille avec d'autres professionnels dans le cadre d'une approche pluri-disciplinaire (orthophoniste, kiné, psychologue...)

Où exerce-t-il ? :

- IME (Institut médico-éducatif) 4 à 20 ans
- Instituts d'éducation sensorielle (déficiences visuelles ou auditives)
- ITEP (enfants avec troubles du comportement)
- SESSAD (service d'éducation spécialisée et de soin à domicile)

Educateur Spécialisé

auprès d'enfants et adolescents en difficultés sociales

Educateur en établissement :

Les enfants sont généralement placés sur décision judiciaire, mais ils n'ont pas pour autant commis des délits. Les éducateurs peuvent être là pour les protéger d'un univers jugé défavorable : alcool, violence, drogue, abus sexuel...

L'éducateur spécialisé n'a pas pour vocation de remplacer les parents. Il est là pour aider et soutenir les jeunes de façon à leur redonner confiance et à envisager avec eux un avenir plus serein. L'éducateur doit gérer un groupe de jeunes dont les comportements peuvent être très différents : agressivité chez certains qui ne veulent pas être là, fugues, détresse, besoin d'affection... Il doit imposer son autorité et fixer un cadre sécurisant pour les enfants.

Selon le type de structure, l'éducateur spécialisé ne fait pas la même chose :

Où exerce-t-il ? :

- En externat (accueil de jour : les jeunes viennent seulement la journée). L'éducateur est présent tout au long de la journée et collabore avec les enseignants.
- En internat :
 - MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social)
 - Foyer de l'enfance

L'éducateur organise la vie quotidienne en dehors du temps scolaire. Il fait de l'aide aux devoirs, gère l'argent de poche, règle les problèmes médicaux, organise les sorties et les soirées...

Corinne utilise une série de questions, définies par le département, pour se faire une idée. "Les questions portent sur l'histoire de chacun des membres du couple, leur recul par rapport à ce qu'ils ont vécu : comment était leur famille, leur enfance, leurs rapports avec leurs frères et sœurs... On devient parent en fonction de l'éducation reçue, de son parcours. Je dirais que la procédure d'agrément fait partie d'un processus qui serait le passage du désir d'enfant biologique au désir d'un enfant adopté avec ses spécificités.

Je m'intéresse aussi à la place qui sera faite au futur enfant. Un couple très fusionnel, par exemple, risque d'avoir du mal à accueillir l'enfant tel qu'il est. Les enfants adoptés ont, encore plus que les autres, un sentiment d'insécurité très fort. Les parents adoptifs doivent être suffisamment solides pour supporter les remarques, les provocations des enfants. Un enfant adopté va chercher les failles chez les parents."

Corinne rencontre le couple ensemble ou, parfois, séparément. "Dans certains couples, seule une personne désire vraiment adopter. J'essaye d'évaluer le niveau d'engagement de chacun. Lorsque le couple a déjà des enfants, je préfère les rencontrer, car une adoption aura aussi des répercussions sur eux. J'ai aussi la possibilité de contacter l'école où ils sont scolarisés pour avoir le point de vue de l'enseignant."

Corinne intervient aussi quand l'enfant est dans la famille et avant le jugement déclaratif d'adoption qui intervient, en général, au bout d'un an. Les enfants viennent de l'international ou sont confiés par le département. En matière d'adoption, le département a la charge d'enfants abandonnés à la naissance, ou plus tard soit par leurs parents qui ont signé un procès verbal d'abandon ou soit par le juge qui le déclare abandonné

Corinne effectue un suivi social qui comprend une mission de contrôle et une mission d'aide. "Le contrôle consiste à vérifier que l'enfant s'intègre bien, qu'il ne subit aucun mauvais traitement, que les parents s'en occupent bien... Si ce n'est pas le cas, mon service en réfère au juge qui peut décider d'annuler ou de différer l'adoption."

"Dans le cadre de l'aide, je soutiens les familles, je leur apporte mon point de vue extérieur. Les parents adoptifs se posent beaucoup de questions, je préfère discuter avec eux en dehors de la présence de l'enfant. Ainsi, ils osent plus facilement exprimer leurs inquiétudes. Il est plus sain de formuler clairement ce dont ils ont peur, plutôt que de se taire et de laisser cette peur envahir les relations avec l'enfant et le conjoint.

Educateur Spécialisé

auprès d'enfants et adolescents en difficultés sociales (Suite)

Témoignage
de Corinne
P. 3

Educateur spécialisé à l'ASEF :

L'ASEF (aide sociale à l'enfance et à la Famille) relève de la compétence du Conseil Départemental. Elle vise à apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs (et jeunes majeurs de moins de 21 ans) et à leurs familles confrontés à des difficultés sociales (mauvais traitement, carences éducatives, difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents...) susceptibles de compromettre gravement l'équilibre de l'enfant. Les enfants sont confiés à l'ASEF qui suit les enfants au sein des familles ou les place en foyers, en institutions spécialisées (IME par exemple) ou encore dans des familles d'accueil lorsque l'enfant est en danger.

L'éducateur spécialisé suit et coordonne le travail en faveur du mineur entre son lieu de placement et de scolarisation. Il gère également les relations avec la famille et planifie les périodes de retour au domicile parental. Dans toutes ses démarches, il tient compte de l'intérêt de l'enfant.

A l'ASEF, les fonctions d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé sont très proches.

- L'Éducateur spécialisé peut exercer auprès d'assistants familiaux (famille d'accueil)
- Il peut exercer auprès de mineurs non accompagnés qui arrivent en France sans leurs parents (mineurs migrants) et à qui il faut trouver un logement décent, qu'il faut scolariser...)
- Il peut accompagner les familles qui souhaitent adopter.
- Il peut exercer auprès des familles dans le cadre de mesures éducatives de type AEMO. Dans ce cadre, il suit des enfants maintenus dans leur famille mais pour lesquels des mesures éducatives ont été préconisées. Ce type de mission peut être confié à des associations.

L'embauche définitive à l'ASEF se fait par concours sur titre, c'est-à-dire qu'il faut posséder le diplôme d'Éducateur spécialisé pour se présenter au concours.

Référent des assistants familiaux

EXEMPLE OFFRE D'EMPLOI

Au sein d'une équipe de 5 travailleurs sociaux et en lien avec la psychologue et la conseillère technique adjointe de la direction, vous serez en charge en tant que référent professionnel de l'accompagnement professionnel des assistants familiaux. vous serez chargé de :

- mener les enquêtes sociales permettant l'évaluation des candidats assistants familiaux en vue de leur embauche.
- L'accompagnement professionnel d'assistants familiaux par le biais d'entretiens (à domicile dans les maisons départementales des solidarités ou au bureau) pour les soutenir dans leur pratique professionnelle et leur action éducative.
- L'identification avec les assistants familiaux de leurs profils d'accueil
- Du suivi de la formation obligatoire des assistants familiaux en lien avec l'organisme de formation prestataire et la formation continue.
- Au sein de l'équipe de référents professionnels, mise en lien des demandes des territoires en matière d'accueil familial

CDI temps plein (35h/semaine)

Formation : Diplôme d'éducateur spécialisé apprécié, d'assistant de service social ou de conseiller en économie sociale et familiale

" Certains parents, par exemple, se questionnent sur leur légitimité à adopter. Libérer la parole permet de relativiser et de rassurer. Ces échanges ne sont possibles que lorsque les gens ont confiance en moi, ce qui permet de belles rencontres. Certains parents, au contraire, verrouillent tout et voient en moi un danger potentiel."

"Je pense que pour travailler dans ce service, il faut une certaine expérience. Je ne me sentais pas prête lorsque je suis sortie de formation. J'ai dû mûrir personnellement et professionnellement. J'ai fait un remplacement et j'ai trouvé ça intéressant. J'ai suivi des formations pour pouvoir encore davantage professionnaliser ma pratique et pour pouvoir prendre du recul. Les gens idéalisent souvent l'adoption, je suis là pour pointer la réalité. Il faut savoir que certains enfants sont réabandonnés. J'ai eu le cas d'un couple qui paraissait solide. Ils ont adopté une petite fille de 2 ans et l'ont abandonnée au bout d'un an. L'enfant ne correspondait pas à l'image idyllique qu'ils s'étaient faite. Ils attendaient de sa part un comportement différent, une certaine dépendance affective que l'enfant, habituée à être seule, ne ressentait pas."

L'ASEF

Au service d'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille du Conseil Départemental, exercent des éducateurs spécialisés et des assistants de service social. La formation de base est différente, mais dans les faits, leurs fonctions sont proches. "Je suis actuellement une vingtaine d'enfants âgés de 3 à 21 ans. Je n'interviens jamais directement à la demande des parents, je dois forcément être saisie sur mandat et nommée."

Les enfants confiés à l'ASEF peuvent l'être :

- Sur mesure administrative ("contrat" entre les parents et l'ASEF) :
 - o Il s'agit d'un accueil provisoire : le placement a lieu à la demande et avec l'accord des parents
- Sur mesure judiciaire. L'enfant peut alors :
 - o Etre placé soit dans un établissement, soit dans une famille d'accueil

L'ASEF peut aussi suivre des enfants qui restent à domicile. "L'aide éducative à domicile consiste à aider des parents en difficultés éducatives. Ils peuvent être trop exigeants ou, au contraire, victimes de leurs enfants. Je donne des conseils, on discute, on échange..."

Educateur spécialisé à l'ASEF (suite) :

➔ **Le Conseil Départemental recrute généralement par concours : le concours d'assistant socio-éducatif de 2ème classe**

Ce concours comprend :

- Une étude de dossier
- Une épreuve d'admission : entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé (coef.2))



Concours
organisé tous
les 2 ans

Où trouver les dates de concours :

- Centres de gestion de la fonction publique

Bourgogne Franche Comté :

CDG 21	www.cdg21.fr
CDG 25	www.cdg25.fr
CDG 39	www.cdg39.fr
CDG 58	www.cdg58.fr
CDG 70	www.cdg70.fr
CDG 71	www.cdg71.fr
CDG 89	www.cdg89.fr

Et sur le site de la MIP
www.mip-louhans.asso.fr

Rhône Alpes : CDG 69 www.cdg69.fr

Ain : CDG 01 www.cdg01.fr

Où trouver les offres d'emploi :

www.cap-territorial.fr ou www.emploi-territorial.fr

Educateur de la PJJ (Service du ministère de la Justice)

Fonctionnaire à la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), un éducateur spécialisé entre sur concours. Après réussite du concours, il peut travailler dans des services tels que les foyers d'action éducative, les centres éducatifs renforcés, les centres de placement immédiat, les services en milieu ouvert, les SEAT...

Il prend en charge des mineurs délinquants ou en danger. Il les soutient et les guide tout au long de leur parcours judiciaire pour élaborer avec le jeune un projet éducatif avec pour objectif une réinsertion sociale, scolaire et/ou professionnelle. Il essaie de reconstituer les liens entre le jeune, sa famille et la société, de mettre en œuvre les mesures éducatives et l'exécution des décisions de justice à l'égard du jeune...

Pour devenir éducateur de la PJJ, il existe trois concours en externe :

- Un concours sur titre accessible aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (1 an de formation post-concours).
- Un concours sur épreuves pour les titulaires d'un Bac+2 (2 ans de formation post-concours).
- Un concours de "3ème voie" pour les personnes justifiant de 5 ans d'expérience (au cours des 10 dernières années) dans les domaines éducatif, sportif, social ou culturel (1 an de formation post-concours).

Où exerce-t-il ?

- Centres d'action éducative
- Etablissements ASEF/PJJ
- SEAT (Service éducatif auprès des tribunaux pour enfants)
- Centre éducatif fermé
- Centre éducatif renforcé

Certaines fois les problèmes sont évidents, d'autres fois, il faut d'abord les repérer. Je peux prendre contact avec l'école et les enseignants pour les rencontrer, en présence des parents. Mon objectif est de remobiliser les parents, de les aider à comprendre ce qui ne va pas et à changer d'attitudes."

Récemment, Corinne a suivi une petite fille de 4 ans avec laquelle les parents étaient beaucoup trop sévères. "Elle avait l'interdiction d'être jalouse, d'être capricieuse... Bref, elle n'avait pas le droit d'exprimer ses sentiments. L'enfant ne savait plus comment se comporter. Elle alternait périodes d'agressivité et périodes où elle essayait d'être la plus conforme possible aux désirs de ses parents. On était à la limite de la maltraitance. J'ai essayé de discuter avec les parents, mais ils refusaient de se remettre en question. J'ai fini par faire un signalement auprès de mon supérieur qui a saisi le procureur. L'intervention de la justice a une incidence, elle montre aux parents qu'il y a un dysfonctionnement. Lorsque j'ai annoncé aux parents le contenu de mon compte-rendu, le père s'est montré agressif. On est forcément confronté à ce genre d'attitude un jour ou l'autre, il faut apprendre à dire sereinement des choses difficiles et à désamorcer l'agressivité."

Les enfants, retirés à leurs parents, peuvent être placés en famille d'accueil. Corinne reste disponible et a régulièrement des contacts téléphoniques avec la famille d'accueil. "Les familles d'accueil me font part de leurs difficultés, des progrès de l'enfant... Des visites médiatisées peuvent être organisées avec les parents et les enfants dans des lieux neutres. Je suis présente, mais cela me prend beaucoup de temps. Certaines fois, je vais même chercher les parents à leur domicile lorsqu'ils n'ont pas de moyen de locomotion."

Lorsqu'un enfant est placé dans un établissement, Corinne suit son parcours et son évolution.

Elle est parfois confrontée à des situations violentes. "Certains enfants sont maltraités ou abusés. Mon travail consiste à leur permettre de raconter des choses difficiles et de les retranscrire par écrit sans les trahir. Je suivais une jeune fille qui avait été placée dans un établissement, comme ses frères et sœurs, suite à un signalement pour violences conjugales. Nous pressentions que le problème était plus profond, mais nous n'avions pas de preuve. La jeune fille a demandé à me rencontrer pour me parler. Elle m'a dit qu'elle avait été abusée. On s'est rencontré plusieurs fois car elle a mis du temps pour se souvenir. Inconsciemment, elle avait oublié certains événements. Ses souvenirs ont émergé petit à petit. A partir de son témoignage, nous avons fait un signalement au juge pour enfants, car les parents avaient encore un droit de visite sur leurs enfants."



Educateur de rue

"L'éducateur de rue" fait de la prévention spécialisée dans un quartier. L'éducateur spécialisé va à la rencontre des jeunes, surtout les plus isolés. Il aide les jeunes à résoudre leurs problèmes d'ordre affectif ou d'insertion (recherche d'emploi, lutte contre la toxicomanie...). Son objectif est d'instaurer une relation de confiance, ce qui peut prendre du temps, car l'éducateur est souvent synonyme de jugement ou de placement. Il peut aussi servir de médiateur dans le cadre d'un conflit familial ou scolaire. Avec le consentement du jeune, il met en place des projets.

L'écrit est très important pour un éducateur spécialisé, il est indispensable d'avoir un bon esprit de synthèse. *"Il faut faire attention aux mots choisis, à leur sens. Nos écrits ont une portée importante, il ne faut pas oublier qu'ils sont lus par des procureurs, des juges, par les parents et, plus tard, ils peuvent l'être par les enfants."*

Educateur Spécialisé

auprès d'adultes handicapés



Etre éducateur spécialisé en IME et en service d'enfants polyhandicapés

L'IME que nous avons visité accueille 76 enfants handicapés répartis dans 3 services différents : l'IMP (Institut médico-pédagogique) pour les 4-14 ans, l'IMPro (Institut médico-professionnel) pour les 14-20 ans et un service d'enfants polyhandicapés (enfants lourdement handicapés à la fois physiquement et intellectuellement). L'établissement est ouvert du lundi au vendredi. Les week-ends, les enfants rentrent dans leurs familles. Pendant les vacances scolaires, l'IME ferme également ses portes une semaine et cinq semaines l'été.

Dans chaque service travaillent des équipes pluridisciplinaires composées de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologique, veilleurs de nuit) et du personnel soignant (infirmiers, aide-soignants...). Dans cet établissement, les différents travailleurs sociaux exercent sensiblement les mêmes fonctions. Ainsi, la différence entre la fonction de moniteur-éducateur et celle d'éducateur spécialisé est peu marquée. Lorsque nous parlerons, dans le texte qui suit, "d'éducateur", cela fera référence à n'importe quel membre de l'équipe sociale.

Chaque équipe éducative dispose d'un budget activité et doit se répartir les tâches. Chacun dispose de son autonomie au sein du groupe, mais tous travaillent ensemble. Cependant, le titulaire du diplôme d'état d'éducateur spécialisé a, dans certaines circonstances, un rôle particulier à jouer. C'est assez naturellement qu'il prend la conduite de l'équipe éducative (animation de réunion, recueil d'informations, synthèse, initiatives...), même si les responsabilités sont partagées par tous.



Fonctions :

Il existe différents types de handicaps (physiques, moteurs...). Un éducateur spécialisé ne fera pas la même chose :

- ⇒ en ESAT avec des personnes handicapées qui peuvent assurer un travail
- ⇒ ou en MAS où les personnes ont une autonomie beaucoup plus réduite.

Quelque soit le lieu où il exerce, l'éducateur a pour rôle de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des personnes. Il doit avoir une bonne connaissance des handicaps pour pouvoir s'adapter à chacun. Auprès des personnes qui ne peuvent s'exprimer verbalement, il essaye de communiquer d'une autre manière.

En foyer l'éducateur spécialisé prend en charge les personnes sur le plan de l'hygiène, de la sécurité et de l'alimentation. Il intervient sur les actes de la vie quotidienne (manger proprement, canaliser l'énergie...) et élabore des activités qui vont dans le sens du projet de vie de la personne. Par exemple, une activité dessin/peinture permet de faire travailler les bras, les mains et ainsi de maintenir ou favoriser le développement moteur d'une personne. Un éducateur spécialisé doit faire preuve d'une grande patience car il doit souvent se répéter pour obtenir des progrès parfois minimes.

Où exerce-t-il ?

- En ESAT (ex CAT)
- En Atelier protégé ou accueil de jour
- En Foyers d'hébergement qui hébergent les adultes handicapés qui travaillent en ESAT
- En foyer de vie
- En MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) ou en FAM, Foyer d'Accueil Médicalisé pour les personnes ne pouvant travailler et ne jouissant pas d'une large autonomie (grabataires, en fauteuil roulant, troubles de communication...). La présence médicale est plus importante.

Educateur Spécialisé

auprès d'adultes en difficultés sociales

Conseiller d'insertion et de probation

Fonctionnaire du ministère de la justice, le conseiller d'insertion et de probation est recruté sur concours avec un Bac+3. Il exerce en établissement pénitentiaire où il participe à la réinsertion des détenus, notamment à travers la mise en place de projets socio-éducatifs dans les prisons.

Il accueille les détenus à leur arrivée et les accompagne tout au long de leur détention. Il peut aussi exercer dans un comité de probation. Il intervient alors auprès des personnes en liberté conditionnelle ou de jeunes effectuant des travaux d'intérêt général.

Concours accessible avec un bac + 3 ou 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein (ou 2 ans si titulaire du bac) en rapport avec le métier de conseiller d'insertion

Voir notre fiche métier
Conseiller en insertion et probation :
www.mip-louhans.fr
Rubrique métiers

Educateur spécialisé en Etablissement

L'éducateur assure le suivi social de ce public et effectue un travail de re-socialisation et d'insertion sociale et professionnelle : accès aux soins, au RSA, au logement, à l'aide juridictionnelle, remise à niveau des connaissances pour passer un concours, alphabétisation, aide au recouvrement d'une pension alimentaire, montage d'un dossier de faillite personnelle... Mais avant d'envisager une insertion professionnelle, l'éducateur spécialisé doit résoudre d'autres problèmes liés à la recherche de logement, un isolement familial, des difficultés financières, des problèmes d'addiction.

Où exerce-t-il ?

- En CHRS (Centre d'hébergement et de réadaptation sociale) sont hébergées pour 6 mois (renouvelables sur décision préfectorale) des personnes fragilisées (perte d'emploi, alcoolisme, toxicomanie, divorce, perte du domicile conjugal, problèmes psychiatriques, sortie de prison, SDF, problèmes familiaux, surendettement, maltraitance conjugale...).
- CCAA (centre de soins en alcoologie)
- Centre d'addictologie
- Service de tutelle
- Organismes en rapport avec l'insertion (mission locales, suivis de bénéficiaires du RSA...)



Chaque membre de l'équipe est référent d'un ou deux jeunes dont il suivra le parcours plus particulièrement. Chaque jeune dispose d'un projet individuel qui porte sur 4 axes : l'autonomie, l'intégration, les soins bien-être et le cognitif (c'est-à-dire le scolaire). Ce projet comprend 4 phases : le diagnostic, les objectifs visés, les moyens mis en œuvre et, 6 mois plus tard, le niveau de réalisation obtenu. Un bilan est fait avec les cadres, le médecin, le psychologue, le directeur et l'éducateur référent, sans oublier les familles.

Quentin, éducateur spécialisé en IME

"A l'IMP nous sommes 3 éducateurs spécialisés, plus les moniteurs éducateurs et les AMP. A l'IMPPro, l'équipe comprend, entre autres, un éducateur spécialisé ainsi que 3 éducateurs techniques spécialisés.

J'arrive vers 7h pour prendre le relais de la veilleuse de nuit du pavillon. Nous faisons le point avec l'équipe, puis nous nous occupons du lever des enfants. Dès le réveil, nous les stimulons pour développer leur autonomie. Les jeunes doivent s'habiller, faire leur lit, se laver les dents... Nous les accompagnons aussi lors du petit-déjeuner qui dure plus longtemps avec les plus petits.

A partir de 10 heures commencent les activités. Nous avons un peu le même rythme qu'à l'école, les enfants sont occupés toute la journée jusqu'à 17h environ, heure à laquelle ils retournent dans leur unité d'hébergement. Le découpage des journées en moments forts donne des repères aux enfants.

Le matin, les jeunes sont en petits groupes, nous leur faisons faire du bricolage, du dessin, de la peinture... Pour être éducateur, il est préférable d'être manuel. Nous faisons aussi du soutien scolaire en complément du travail effectué par l'instituteur spécialisé en poste à l'IME.

L'instituteur enseigne les matières fondamentales : lecture, écriture et calcul. Nous, nous faisons plutôt de l'éveil en leur apportant des notions de géographie, d'histoire, en leur faisant faire du graphisme...

Chaque enfant a un niveau et un rythme différent : certains vont apprendre uniquement à reconnaître les lettres de leur prénom, tandis que d'autres vont lire couramment. Il existe de gros décalages entre les enfants, nous devons nous adapter à chacun d'eux, c'est pourquoi nous faisons de l'accompagnement individualisé.

Conditions de Travail



Contraintes

- L'éducateur spécialisé travaille avec de nombreux partenaires : les membres de son équipe (moniteur éducateur, AMP...), des personnes extérieures (enseignant, juge, assistant social...) et les familles.
- Il assure un suivi individualisé tout en gérant des groupes.
- Horaires parfois contraignants surtout en internat où il assure la permanence les week-ends et travaille en 2/8.
- L'éducateur spécialisé est soumis au secret professionnel.
- Il peut avoir à faire face à des situations difficiles : injures, agressions, mauvaise volonté de la part des personnes aidées ou de leur famille...
- Le travail administratif est important. Il s'agit d'un métier où les écrits sont nombreux : projets, synthèses, notes, rapports d'événements, cahier de liaison... Ces écrits permettent à l'éducateur de prendre du recul par rapport à une situation, de l'analyser post-terio.

L'apprentissage passe souvent par la répétition, il faut être patient. Que cela soit avec l'instituteur ou avec nous, les enfants travaillent beaucoup sur informatique, c'est un moyen ludique pour apprendre.

Vers 12h, c'est l'heure du déjeuner. Le repas est l'occasion de partager un moment convivial avec les enfants. En tant qu'éducateur, nous servons de modèle, de repère. L'enfant sait qu'il peut se confier à nous. Entre 13h30 et 14h, la nouvelle équipe arrive et nous faisons le point sur le déroulement de la matinée.

A partir de 14h, les activités reprennent. Toutes les activités servent de support pour atteindre des objectifs. Nous ouvrons les enfants sur l'extérieur à travers des sorties à la bibliothèque, à la ludothèque, à l'école de musique, à la gymnastique volontaire...

Nous essayons d'aider les jeunes à se débrouiller seuls. Par exemple, un éducateur peut accompagner un jeune en ville pour lui apprendre à traverser la route, à se repérer dans les rues...

Pour les sorties les plus importantes, par exemple à la mer, c'est plutôt un éducateur spécialisé qui gère le groupe et organise le séjour. Il est plus à même de gérer les accidents, les hospitalisations... Nous avons aussi des intervenants extérieurs. Un éducateur sportif travaille 12h par semaine dans l'établissement, il organise des randonnées, des rencontres avec d'autres établissements... Une de mes collègues, éducatrice spécialisée, a suivi une formation en art thérapie et la met en pratique auprès de certains enfants. C'est très intéressant... L'activité devrait bientôt être étendue à tous.

A 17h, les activités sont terminées. Certains enfants, qui ne dorment pas dans l'établissement, rentrent chez eux en taxi ou avec leurs parents. Les autres vont dans leur unité d'hébergement. Nous travaillons alors, comme le matin, sur les gestes de la vie quotidienne : dîner, hygiène...

A 20h-20h30, la veilleuse de nuit du pavillon arrive et notre journée est terminée. Certains soirs, des sorties sont prévues au cinéma, au cirque, au restaurant, au bowling...

Dans le cadre de l'IMPro, le jeune doit suivre un ou plusieurs stages, principalement en ESAT (Etablissement de Service et d'Aide par le Travail, ex CAT) pour découvrir des métiers et être mis en situation professionnelle. C'est l'éducateur spécialisé ou l'éducateur technique spécialisé qui prend des contacts.

Qualités requises



Savoir Etre

Savoir Faire

Il doit disposer des aptitudes suivantes

Il doit maîtriser :

- Ouverture sur les autres
- Compassion
- Résistance psychologique et nerveuse (Il exerce, selon le lieu de travail, auprès de personnes souffrant d'une grande misère sociale et psychologique. L'éducateur est régulièrement confronté à des situations difficiles comme des fugues, des décès, des comportements agressifs, un manque de considération...)
- Grande patience (l'éducateur doit sans cesse se répéter, il doit aussi s'adapter au rythme des personnes et non pas imposer le sien)
- Sens de l'organisation
- Capacité d'écoute
- Ouverture d'esprit
- Etre humain et ferme (l'éducateur spécialisé doit constituer un repère stable et permanent. Il doit savoir gérer un groupe.)
- Bon sens de l'observation et de l'écoute (qui permettent à l'éducateur de donner sens à une conduite, décrypter une attitude, déceler un problème... Il doit se montrer disponible et faire attention à bien interpréter ce qu'on lui dit.
- Savoir se remettre en question et prendre du recul (Un éducateur spécialisé doit notamment accepter en réunion d'équipe les remarques et les conseils des autres.)
- Gestion de groupe
- diagnostic
- Élaboration de projet
- Aimer le travail en équipe et le contact avec les autres
- L'encadrement (car le métier évolue en ce sens)
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles (l'éducateur doit, par écrit, se montrer clair et précis.)
- Bonne adaptation (car c'est un métier qui n'est pas figé : nouveaux arrivants aux parcours et caractères différents...)
- Bonne organisation (pour partager son temps entre ses différentes activités.)
- Avoir le permis B (car il assure de nombreuses sorties avec les personnes dans le cadre de suivis éducatifs.)



Evolutions de carrière

- Poste d'encadrement intermédiaire, en obtenant notamment le CAFERIUS. Ce diplôme est souvent obtenu en partie en VAE car il atteste la fonction de chef de service déjà souvent occupée par l'éducateur.
- Responsable d'un établissement médico-social en préparant le CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social). Mais il est tout à fait possible d'accéder au poste de directeur avec un Bac + 4/5 en management (la plupart des universités proposent 1 Master en gestion des structures médico-sociales).

Bien que dispensée par des écoles en travail social, la formation préparant au CAFDES est encadrée par l'EHESP au nom de l'Etat. Le CAFDES est souvent proposé en articulation avec un Master (formation de 24 à 30 mois).

Voir notre fiche métier « Directeur d'établissement sanitaire et social » sur notre site : www.mip-louhans.asso.fr

Il s'occupe des modalités du stage à l'extérieur mais aussi en interne, puisque le jeune peut faire son stage auprès du personnel technique de l'établissement comme les cuisiniers, les femmes de ménage... Nous faisons aussi le suivi et le rapport de stage. Les autres membres de l'équipe n'interviennent pas à ce niveau, cela relève vraiment du rôle de l'éducateur spécialisé.

Les travailleurs sociaux de l'établissement ont beaucoup d'écrits à rédiger. Nous rendons des rapports de compétences pour les activités et les gestes du quotidien. En tant qu'éducateur spécialisé, j'ai sans doute plus l'habitude de la faire qu'un moniteur éducateur ou un AMP. Je peux d'ailleurs les soutenir dans cette tâche, les aider à prendre du recul, à regarder la situation de manière globale...

Mon diplôme, qui forme à la réflexion, à l'analyse de situations, est d'un grand secours. J'essaye de rendre cohérent les différents écrits, de les synthétiser.

Un éducateur spécialisé a un rôle spécifique dans certaines situations. C'est, par exemple, un éducateur spécialisé qui va à la rencontre des familles. Il a un rôle relationnel très important. Il peut expliquer à la famille pourquoi il serait préférable pour leur enfant de passer du semi-internat à l'internat. Nous sommes beaucoup en contact avec les familles, surtout par téléphone, nous les tenons au courant des progrès et des événements qui ont eu lieu. C'est également lui qui est chargé des relations avec les services de l'Aide sociale à l'enfance."

Elodie, éducatrice spécialisée dans le service enfants polyhandicapés

"Nos journées ressemblent beaucoup à celles des éducateurs de l'IME. Simplement, nous mettons beaucoup plus de temps à faire chaque chose. La partie nursing est beaucoup plus importante. Il ne faut pas oublier que les enfants du service sont lourdement handicapés, à la fois physiquement et mentalement. La plupart sont appareillés et en fauteuil.

Nous sommes 15 à nous occuper d'eux : 3 moniteurs éducateurs, une éducatrice spécialisée, 3 aides-soignants et 7 AMP. C'est assez rare de trouver un poste d'éducateur spécialisé dans ce type de service, à cause du nursing qui relève plutôt des AMP. C'est une volonté de la direction de maintenir ce poste car cela permet de multiplier les approches et les points de vue.

Le service médical est très présent sur le service, mais dans son rôle de soignant.

Marché du travail

L'emploi

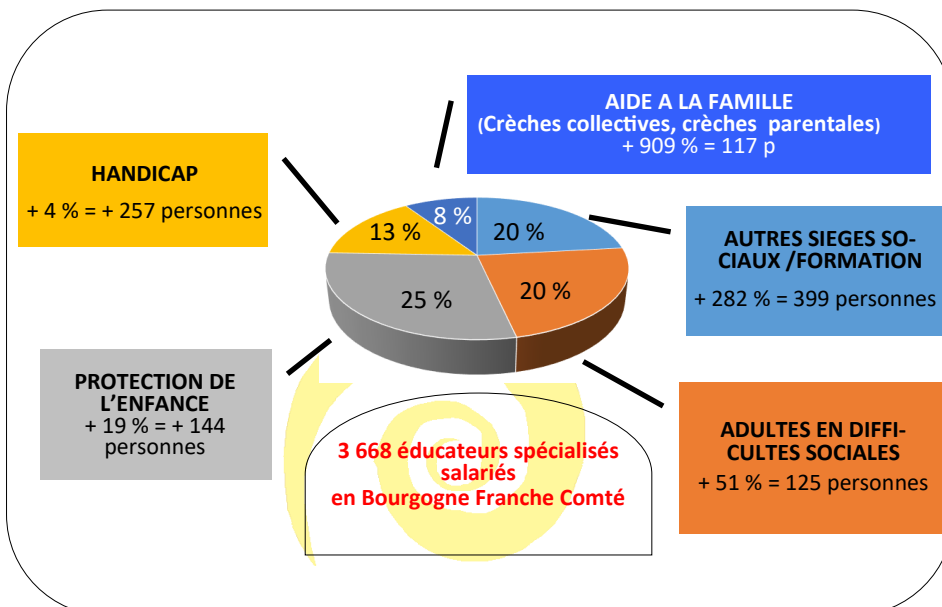
Le secteur des personnes en difficultés sociales (surtout celui des enfants) est devenu le principal employeur d'éducateurs spécialisés.

- ◇ Dans le domaine du handicap, les employeurs sont essentiellement des associations.
- ◇ Dans le domaine de la difficulté sociale :
 - Auprès d'enfants, le Conseil départemental, à travers ses services de l'ASEF (Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille), est le principal employeur.
 - Auprès d'adultes, le secteur associatif est le principal employeur.

Où trouver les offres d'emploi ? :

- ⇒ www.cap-territorial.fr
- ⇒ www.pole-emploi.fr
- ⇒ www.creai-ara.org (Rhône Alpes)
- ⇒ www.creabfc.org (Bourgogne Franche Comté)

Répartition des éducateurs spécialisés par secteur d'activité (évolution entre 2012 et 2017) (Enquête emploi UNIFAF 2012/2017)

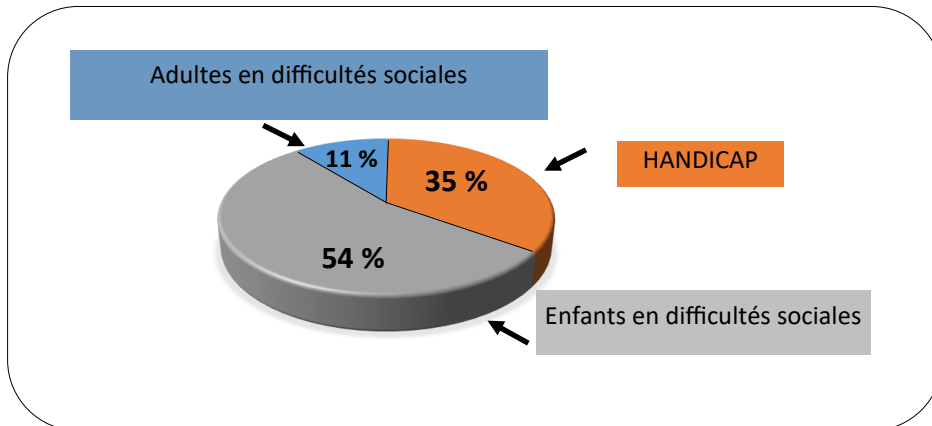


M arché du travail (suite)

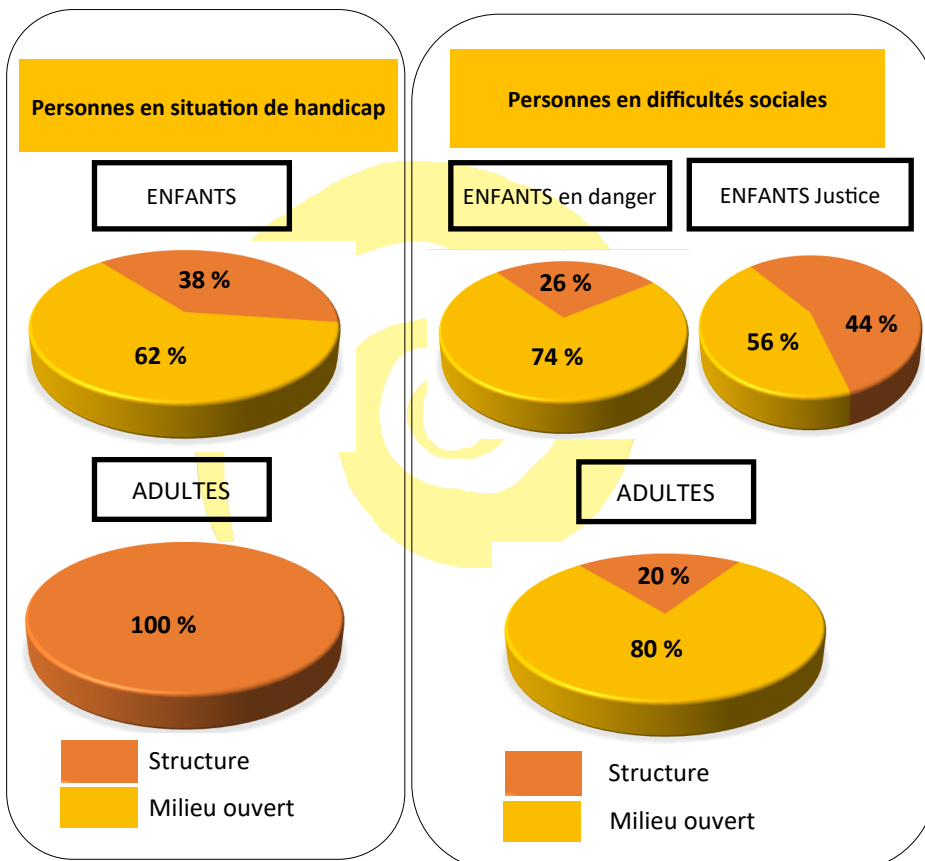


● Répartition par type de public des éducateurs spécialisés en Bourgogne Franche Comté/Ain

(Etude menée sur 86 offres d'emploi du site pole Emploi sur une période d'un mois au Printemps 2019 -Bourgogne Franche Comté/Ain)



● Répartition des éducateurs spécialisés entre l'emploi en structure ou en milieu ouvert (Enquête emploi UNIFAF 2012/2017)



Nous arrivons vers 7h-7h30 et nous commençons par réveiller les enfants. Nous utilisons la plupart du temps des lève-malades et nous les emmenons à la toilette. Pour certains, nous utilisons un lit douche. Nous passons du temps auprès de chaque enfant pour l'installer correctement : nous ajustons son corset en le massant sur les points sensibles, nous le mettons dans sa coque et son fauteuil... Ces enfants sont très dépendants, et nous devons nous adapter à leur rythme.

Vers 10h, les enfants sont prêts, ils ont mangé, ils peuvent partir en activité. Certains vont en salle de pré-requis scolaires où ils apprennent à se repérer dans le temps et dans l'espace, d'autres font des jeux pour distinguer les couleurs, les matières, ils chantent... Les activités intellectuelles ont lieu le matin lorsqu'ils sont moins fatigués.

Dès 11h30 commencent les repas. Le déjeuner a lieu en deux temps, les enfants les plus dépendants passent en premier. Nous les aidons à manger, à boire... C'est l'occasion pour nous de faire un important travail d'observation et d'écoute. Nous surveillons les enfants pour qu'ils ne fassent pas de fausses routes, nous essayons de détecter les comportements inhabituels... Lors du 2^{ème} service, nous aidons aussi les enfants bien qu'ils sachent tenir en général leurs couverts.

L'après-midi, après un temps de repos d'une heure, les enfants font des activités motrices. Nous les sortons du fauteuil pour les changer de position et éviter ainsi les problèmes circulatoires. Nous organisons aussi des sorties extérieures. Nous les emmenons faire du poney par exemple. Les enfants se couchent pour faire corps avec l'animal. Ils aiment beaucoup ça et se débrouillent très bien malgré leurs handicaps. Nous allons également à la piscine et c'est toute une aventure. Pour que les enfants passent 1/2h dans l'eau, nous mettons l'après-midi pour faire le voyage, les préparer... Sortir avec les enfants exigent une bonne organisation et une certaine force physique : ce n'est pas toujours évident de pousser les fauteuils alors que les trottoirs ne sont pas adaptés. Nous devons réfléchir aux problèmes d'accès. Nous voulons vraiment que les enfants aient une vie en dehors de l'établissement, nous participons d'ailleurs tous les ans au carnaval organisé par la municipalité et les associations."

Accès à la formation

	Avant	Après
Niveau validé	Bac + 2 (niveau 5)	Bac + 3 (Niveau 6) Formation universitaire relevant de l'enseignement supérieur
Durée de formation	3 ans	3 ans
Pré-requis pour entrer en formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Etre titulaire d'un bac ◆ Ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué au RNCP au moins de niveau IV ◆ Examen de niveau (culture générale) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Etre titulaire d'un bac ◆ Ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau IV ◆ Ou bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels
Mode de sélection	Concours : <ul style="list-style-type: none"> ◆ écrit ◆ et oral 	Selon les publics, <ul style="list-style-type: none"> ◆ PARCOURSUP et oral ◆ ou dossier d'inscription auprès de l'école + oral
Temps de formation global	1 450 h + 60 semaines de stages Les stages sont rattachés à un domaine de compétences spécifiques	1 450 h + 60 semaines de stages (2 100 h) ◆ Les stages ne sont plus rattachés à un domaine de compétences spécifiques
Passerelles (passage de moniteur éducateur à ES)	Année passerelle pour passer de Moniteur Educateur à Educateur spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'année passerelle n'existe plus ◆ A l'entrée en formation les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de formation
Domaine de compétences	4 domaines de compétences	4 domaines de compétences

Accès à la formation (suite)



Attention variable selon les écoles.
Voir tableau ci-après

	Modalité d'inscription	Coût	Rémunération
Scolaires	Parcours Sup + oral	Prise en charge Conseil Régional	/
Etudiants	Parcours Sup + oral	Prise en charge Conseil Régional	/
Demandeurs d'emploi	Variable selon les écoles : ♦ Parcours Sup + oral Ou ♦ Inscription directement auprès de l'école + oral	Prise en charge Conseil Régional	Si allocations chômage : AREF + RFF Voir page 13.
Salariés en reconversion	Inscription directement auprès de l'école + oral	Coût variable (voir avec chaque école)	Possibilité de prise en charge d'1 année par Transitions Pro.
Salariés financés par l'employeur du secteur social	Inscription auprès de l'école + oral	Prise en charge par l'employeur	Maintien du salaire
Contrat d'apprentissage	Double inscription (Parcours Sup + école) + oral	Prise en charge par l'OPCO	Salaire ≠ selon l'âge
Contrat de professionnalisation	Inscription auprès de l'école + oral	Prise en charge par l'OPCO	Salaire ≠ selon l'âge



Calendrier Parcours Sup

Pour information : calendrier

Décembre	Ouverture du site
Janvier	Inscription et formulation des vœux
Mars	Date limite pour formuler les vœux
Mi-mai	Réception des premières réponses
Mi-juin	Suspension de la procédure
Fin juin à mi septembre	Ouverture de la phase de l'inscription complémentaire
Avant fin juillet	Confirmation de l'inscription



Twitter : @parcoursup_info



Facebook : @parcoursupinfo



Site internet : etudiant.gouv.fr



Contenu de la formation

Domaine de formation 1

La relation éducative spécialisée (500 heures)

Domaine de formation 2

Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (400 heures)

Domaine de formation 3

Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (300 heures)

Domaine de formation 4

Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)

Les candidats ayant obtenus une VAE partielle ont jusqu'en 2020 pour obtenir le reste du diplôme. Les diplômes obtenus en 2020 seront validés selon les « anciennes » dispositions applicables. Le diplôme délivré sera par conséquent de niveau 5 (Bac + 2)

Répartition des stages pratiques

- Après positionnement individuel du candidat, une période de formation pratique minimale est obligatoire.

Les périodes de formation pratique peuvent porter sur l'ensemble des domaines de compétences du diplôme

Durée de la formation pratique pour les candidats effectuant la totalité de la formation

60 semaines (2 100 h)

1ère période : 8 semaines
Cette période est suivie au cours des 2 premiers semestres. Cette période peut être divisée en deux fois 4 semaines

2^{ème} et 3^{ème} période : 52 semaines

Pour les candidats n'ayant pas à valider les 4 domaines de compétences (DC1 + DC2 + DC3 + DC4)

Dispenses possibles (voir-ci-dessous)

! Cependant la durée de la formation ne peut être réduite de plus d'un tiers

- Dispense et allègement de stages pratiques

	DC1	DC2	DC3	DC4
DEASS Diplôme d'Etat d'assistant de service social	(16 semaines) 560 h minimum	560 h	Dispense	Dispense
DEETS Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé	(16 semaines) 560 h minimum	560 h	Dispense	Dispense
DEEJE Diplôme d'Etat d'éducateur jeunes enfants	(16 semaines) 560 h minimum	560 h	Dispense	Dispense
CESF Conseiller en économie sociale familiale	(16 semaines) 560 h minimum	560 h	Dispense	Dispense
Pour les autres candidats n'ayant pas à valider les 4 domaines de compétences	(16 semaines) 560 h minimum	560 h	(8 semaines) 280h minimum	280h minimum

🌀 Rémunération pendant la formation



▶ Demandeur d'emploi

① J'ai l'allocation chômage (ARE) au moment de l'entrée en formation :

Rémunération

Allocation chômage (AREF)

+
possibilité de rémunération de fin de formation (RFF) qui prend le relais de l'AREF quand les droits au chômage sont épuisés. Cette allocation est forfaitaire avec un certain plafond.

Conditions pour percevoir la RFF

- ⇒ La formation doit figurer dans la liste des métiers en tension de la région où le candidat a réussi le concours.
- ⇒ La personne doit percevoir l'allocation chômage (ARE) le premier jour d'entrée en formation.

② Je n'ai pas l'allocation chômage en entrant en formation :

↻ **Gratuité de la formation mais aucune rémunération.**

En Bourgogne Franche Comté et en Rhône Alpes :

Educateur Spécialisé (ES), Educateur de Jeunes Enfants (EJE), Educateur Technique Spécialisé (ETS), Assistant de Service Social (ASS) et Conseiller en économie Sociale et Familiale (CEESF) font partie des métiers en tension. C'est pourquoi ils peuvent déclencher la RFF (Rémunération de Fin de Formation).

Plus d'information sur la RFF et la rémunération des stagiaires voir sur notre site

mip-louhans.asso.fr

Rubriques : [Financement/par types de financement/Rémunération des stagiaires](#)

Autres possibilités de rémunération pendant la formation

- ▶ Contrat d'apprentissage
- ▶ Contrat de professionnalisation

Voir notre site :

www.mip-louhans.asso.fr

Rubrique :

« [financement](#) » puis « [par types de financement](#) »

🌀 Se préparer à la sélection

- **Prépasocial**
09 67 31 81 00
www.prepasocial.fr
Préparation écrite et orale : 480€
Préparation orale seule : tarifs dégressifs selon la durée d'accompagnement.

Paiement par CB, Paypal ou chèque. Payable en 3 fois si règlement par chèque (1 encaissement par mois).

- Des livres qui préparent aux épreuves orales .

FAIRE UN STAGE PRATIQUE

L'expérience personnelle, professionnelle et associative (animation, stages pratiques...) est la bienvenue pour réussir la sélection.

- La PMSMP (convention de stage) signée entre l'accompagnateur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi et le Conseil en Evolution Professionnelle pour les salariés du secteur privé ou indépendants), la structure d'accueil et la personne stagiaire.
- Prépasocial.fr fournit dans sa préparation à la sélection, des conventions de stage pour 3 stages de 2 mois chacun.